

Colloque sous la direction
d'Alexis MARIE, Isabelle MOULIER, Caroline LANTERO

Le droit de l'asile en situation d'afflux massif : tensions et ambiguïtés

Jeudi 13 et vendredi 14 avril 2017

École de Droit, Amphithéâtre Trudaine

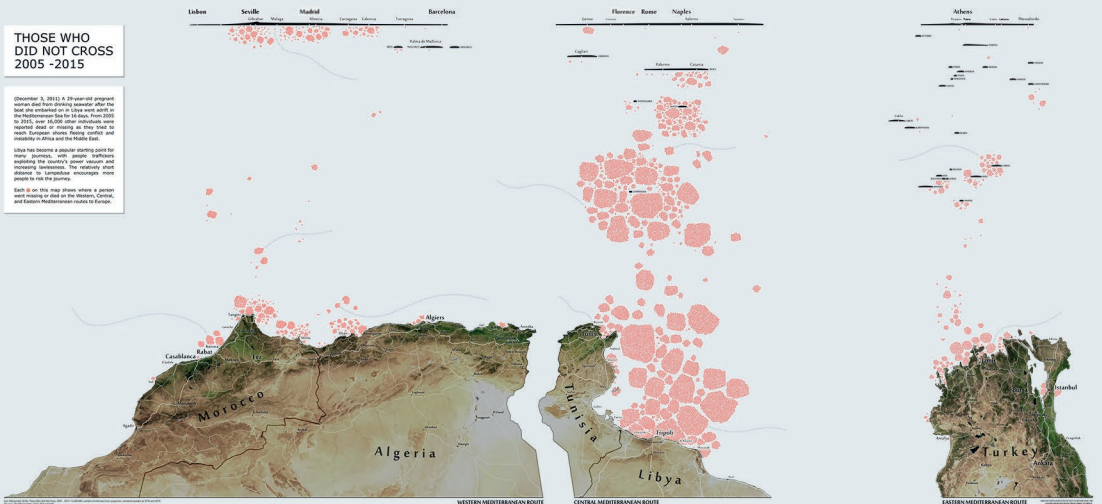
41, Bd François-Mitterrand

THOSE WHO DID NOT CROSS 2005 -2015

On December 3, 2015, a 20-year-old migrant woman died from drinking seawater after the boat she embarked on in Libya sank south of the Mediterranean Sea. In 2015, over 16,000 other individuals were reported dead or missing on the seas in the search for asylum seekers fleeing conflict and instability in Africa and the Middle East.

While the numbers of people crossing over the Sahara to Europe's coast remain low and increasing, the numbers of people crossing and increasing elsewhere. The relatively short distance to neighboring continents makes

Each of our maps shows where a person was believed to die on the Western, Central, and Eastern Mediterranean routes to Europe.



Crédit : Levi Westerveld



ÉCOLE DE DROIT
Université Clermont Auvergne

JEUDI 13 AVRIL 2017

14h30 Accueil des participants : **Christine BERTRAND**, Doyen de l'École de droit (Université Clermont Auvergne)

14h40 Introduction : **Alexis MARIE** (Université Clermont Auvergne)

LE CADRE GÉNÉRAL DE L'AFFLUX MASSIF : UN DROIT SPÉCIAL ?

*Sous la présidence de **Julian FERNANDEZ** (Université Paris II – Panthéon-Assas)*

LE CADRE INTERNATIONAL

15h ONU et afflux massif : **Julien CAZALA** (Université d'Orléans)

15h20 Principe de non-refoulement et afflux massif : **Hélène RASPAIL** (Université du Maine)

15h40 Approches et actions du HCR face à l'afflux massif : **Rolince MBUNGO** (UNHCR Paris, Administrateur Associé de Protection).

16h Échanges et pause

LES CADRES RÉGIONAUX

16h40 La Convention de l'Union africaine de 1969 et l'afflux massif : **Bérangère TAXIL** (Université d'Angers)

17h L'Union européenne et l'afflux massif : **Corinne BALLEIX** (Chargée de mission sur la politique migratoire européenne au Ministère des affaires étrangères)

L'ÉLIGIBILITÉ

17h20 L'éligibilité des demandeurs d'asile fuyant des conflits armés : **Isabelle MOULIER** (Université Clermont Auvergne)

17h40 Échanges

VENDREDI 14 AVRIL 2017

GÉRER OU ACCUEILLIR ?

Sous la présidence de **Mélanie ALBARET** (Université Clermont Auvergne)

9h L'OFPPA « hors les murs » : **Marie SALORD** (OFPPA, Chef de la division des affaires juridiques européennes et internationales)

9h20 La solidarité des Etats membres à l'épreuve de l'afflux massif : **Thibaut FLEURY-GRAFF** (Université Rennes I)

9h40 Les palliatifs au sous-dimensionnement du dispositif d'accueil : **Karine PARROT** (Université de Cergy-Pontoise)

10h Échanges

10h20 Pause

RETOURS D'EXPERIENCES

10h40 Calais : **Véronique NJO** (HCR, Chargée de protection)

11h Les hotspots : **Darius TAVASSOLI** (HCR, Chargé de protection)

11h20 Un centre d'accueil et d'orientation (CAO) : **Gérard DUBOIS** (Maire de Pessat-Villeneuve)

11h40 Echanges

ENDIGUER OU PROTÉGER ?

Sous la présidence de **Christine BERTRAND** (Université Clermont Auvergne)

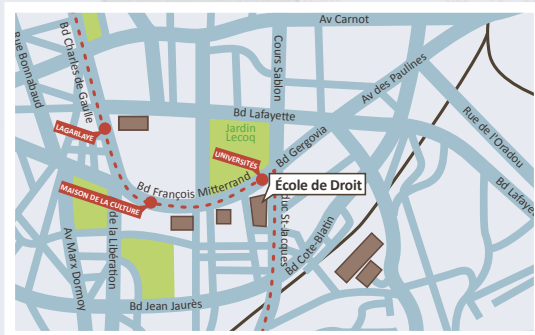
14h30 De la réinstallation à l'externalisation : **Caroline LANTERO** (Université Clermont Auvergne)

14h50 Les mineurs non-accompagnés : **Florian AUMOND** (Université de Poitiers)

15h10 Échanges

Présentation du colloque

Dans un contexte marqué, selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, par des déplacements de personnes sans précédent, ce colloque entend prendre la mesure des défis posés par les situations d'« afflux massif » au droit de l'asile. Face à un régime juridique trop faible et trop éparés, ces dernières font l'objet de mesures ad hoc qui oscillent entre renoncement et repli. Le droit de l'asile et les valeurs qu'il sous-tend semblent alors se perdre, comme emportés par la masse. Le phénomène, par nature rétif à toute identification objective, décuple en effet les tensions inhérentes au droit de l'asile. Prérrogative étatique qui peine à prendre compte les besoins réels de protection, il s'agit alors de répartir une « charge » plutôt que de partager des responsabilités, de « gérer » et d'« endiguer » des flux plutôt que d'accueillir et d'assurer le respect des droits fondamentaux de ceux qui les forment. Autant d'enjeux auxquels universitaires et/ou acteurs de l'asile ont accepté de se confronter lors de ces deux journées d'études afin de mieux éclairer notre compréhension de l'actualité la plus proche et la plus récente.



École de Droit, Amphithéâtre Trudaine
41, Bd François-Mitterrand
Clermont-Ferrand